
ÉDITO

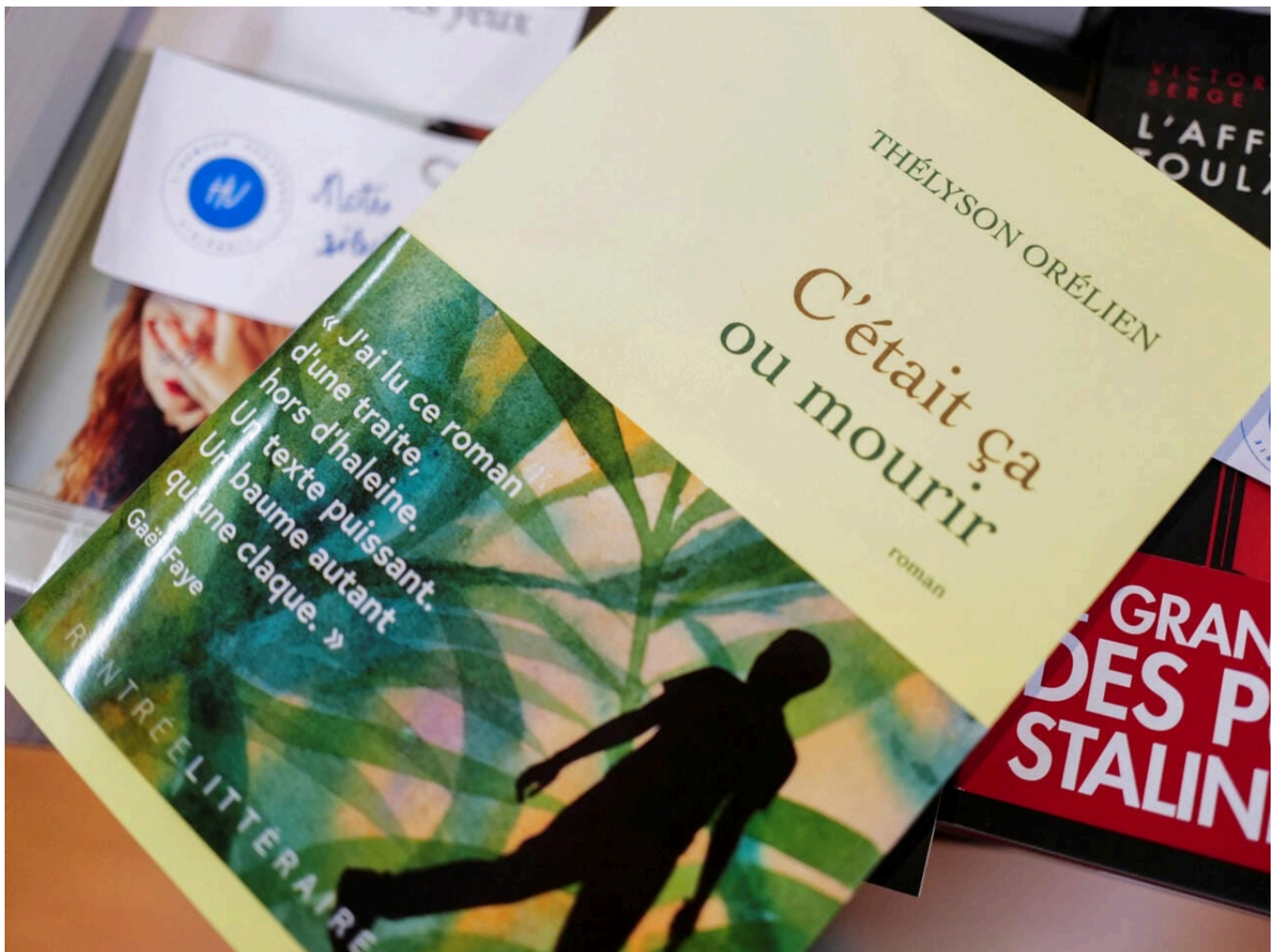
L'INVITÉ

Groupe JOGOO · N° 4 · 27 septembre 2026

L'affaire Thélyson Orélien

Les littératures africaines et caribéennes face au jugement des machines

Baltazar Atangana · Écrivain, critique littéraire et expert en genre et développement



Le roman « C'était ça ou mourir » de Thélyson Orélien, au centre d'une controverse sur l'usage de l'intelligence artificielle en littérature.

« La réalité de l'Internet interroge l'expérience du monde », écrivait déjà Jean-Godefroy Bidima en 2005, s'interrogeant sur les rapports de l'homme à la machine.

L'affaire Thélyson Orélien dépasse largement la querelle sur l'usage de l'intelligence artificielle par les écrivains. Elle révèle une question plus ancienne et plus profonde, celle des normes à partir desquelles nous reconnaissons une écriture comme humaine, légitime et littérairement recevable.

Le procès nouveau de l'écrivain

Commençons par les faits, avant que la théorie n'en absorbe le tranchant. Il y a quelque chose de singulièrement révélateur dans l'affaire Thélyson Orélien. Un écrivain haïtien établi au Québec publie chez Grasset un premier roman, *C'était ça ou mourir*, qui reçoit un accueil remarquable, remporte le Prix du roman Fnac 2026 et se retrouve porté par plusieurs sélections de la rentrée littéraire. Puis survient le soupçon. Un compte anonyme affirme que le roman aurait été écrit presque entièrement avec une intelligence artificielle et s'appuie notamment sur le détecteur Pangram. Le Monde, à son tour, soumet une partie substantielle du texte à l'outil et obtient un résultat supérieur à 95 % de probabilité de génération artificielle. Le chiffre est spectaculaire et possède cette apparence d'autorité que nous accordons volontiers aux nombres, surtout lorsqu'ils prétendent traduire une réalité complexe en une proportion apparemment objective. Pourtant, les spécialistes interrogés rappellent les limites de ces détecteurs et la possibilité de résultats erronés lorsque les textes examinés s'éloignent des formes sur lesquelles les modèles ont été entraînés.

Le parcours d'Orélien rend la controverse plus intéressante encore. Il n'est pas devenu écrivain avec *C'était ça ou mourir*. Il écrit depuis une vingtaine d'années. À dix-neuf ans, il remportait déjà le Prix interrégional Jeunes Auteurs pour *Les Couleurs de ma terre*, texte publié ensuite en Suisse. Il a écrit de la poésie, des essais, des chroniques et de la fiction et, en 2024, un autre manuscrit lui a valu anonymement le Prix Amaranthe en Haïti. Le roman publié chez Grasset constitue donc son

entrée dans un grand circuit éditorial français, non le commencement de son rapport à l'écriture. Cette précision ne permet évidemment pas de conclure à l'absence de tout recours à une intelligence artificielle. Elle permet simplement de remettre dans son contexte le récit d'un auteur soudain apparu avec un texte qui aurait miraculeusement acquis une maîtrise littéraire grâce à une machine.

Depuis, du nouveau. L'Académie Goncourt a retiré le roman de sa première sélection, invoquant à la fois les analyses consacrées au texte et des plagiats plus anciens, révélés entretemps dans plusieurs publications d'Orélien au Canada entre 2012 et 2014. Une chronique de 2013 s'est notamment avérée, selon le constat qu'en a fait le quotidien montréalais *La Presse*, une traduction à peine remaniée d'un article paru quelques jours plus tôt dans un journal philippin. L'accusation portant sur l'IA, elle, provient d'un compte anonyme jusque-là confidentiel, quatre-vingt-douze abonnés à peine, qui a affirmé que le roman avait été « presque intégralement » écrit par une intelligence artificielle en s'appuyant sur un logiciel de détection commercial ; l'AFP elle-même a indiqué ne pas être en mesure de vérifier qui se trouvait derrière ce compte. Un texte de 2012 qui reprend, presque mot pour mot, une source identifiable se vérifie par comparaison directe entre deux documents datés et disponibles. Le roman de 2026, que l'Académie qualifie de « très largement le produit d'une Intelligence Artificielle », relève d'une tout autre logique de preuve, fondée sur des indices statistiques plutôt que sur des textes comparables.

Le raisonnement mérite pourtant d'être repris depuis le début. Un détecteur ne démontre pas qu'un écrivain a utilisé une intelligence artificielle. Il mesure la proximité entre certaines caractéristiques du texte examiné et celles qu'il associe à des textes générés par des modèles de langage. La différence n'est pas secondaire, car elle sépare une observation statistique d'une affirmation sur la genèse d'une œuvre. Entre les deux se trouvent le travail de l'auteur, ses brouillons, ses habitudes stylistiques, ses lectures, ses réécritures et tout ce qui constitue cette part difficilement

mesurable de la création littéraire. Le problème commence lorsque nous demandons à une probabilité de tenir lieu d'histoire de la création.

Une phrase n'arrive jamais seule

Cette affaire, d'abord, est une affaire de littérature. Elle devient particulièrement féconde lorsqu'elle est replacée dans l'histoire des littératures francophones issues d'espaces où l'écriture entretient avec l'oralité un rapport beaucoup plus organique que ne le laissent supposer les catégories scolaires de la littérature française. J'ai souvent pensé, en lisant Oyono, Mongo Beti, Ahmadou Kourouma, Ismaël Teta, Jean Pierre Batoum, Sony Labou Tansi ou Séverin Cécile Abéga, à cette manière qu'à la parole de continuer à vivre sous la phrase écrite. Le français y devient rarement une matière transparente. Il porte des rythmes, des images, des constructions narratives, des façons d'interpeller, de raconter et de répéter qui viennent d'histoires linguistiques différentes. Chez Kourouma, le travail sur le français et l'imaginaire malinké, déjà à l'œuvre dans *Les Soleils des indépendances*, est suffisamment évident pour avoir donné lieu à une immense littérature critique. Chez Labou Tansi, la phrase de *La Vie et demie* se déploie dans une tension permanente entre la langue française et une énergie verbale qui semble vouloir la faire sortir de ses gonds. Chez Mongo Beti, la satire et la parole sociale ont également produit une prose dont l'efficacité tient en partie à cette capacité à faire entrer dans l'écriture une langue vivante, située, traversée par les rapports de pouvoir et les usages sociaux de la parole. Oyono, dans un registre plus sobre, n'en demeure pas moins profondément attentif à la distance entre la langue administrative et les voix qui la subvertissent. Quant à Abéga et Batoum, leur écriture rappelle combien la littérature camerounaise peut faire de la parole quotidienne, de la mémoire sociale et des récits populaires une véritable matière esthétique. Béatrice Mendo n'est pas en reste, et sa prose, nourrie des mêmes tensions entre le français et l'oralité, n'est pas sans rappeler celle de Kourouma.

Il serait pourtant réducteur de parler simplement d'« influence de l'oralité ». Le

terme risque de donner l'impression que l'écrivain prend dans la tradition orale quelques procédés décoratifs avant de les déposer dans un texte écrit. Le rapport est plus profond. Dans de nombreuses traditions africaines et caribéennes, l'oralité constitue une manière de construire le récit, de distribuer la parole, de faire circuler la mémoire et de produire du sens. La répétition peut y être une stratégie narrative. Le parallélisme peut donner son rythme au récit. La formule proverbiale peut condenser une expérience collective. La reprise peut faire entendre une voix plutôt que signaler une faiblesse stylistique. Une phrase qui semble trop régulière à un lecteur habitué à une certaine prose française peut donc être parfaitement cohérente dans une autre généalogie littéraire.

Chez les écrivains haïtiens, cette question se pose avec une netteté particulière. Avec Édouard Glissant, la relation entre langue, créolisation, mémoire et identité, au cœur de sa *Poétique de la Relation*, a cessé depuis longtemps d'être une question périphérique. Frankétienne a fait de la prolifération verbale une véritable esthétique. Lyonel Trouillot et Edwidge Danticat ont chacun exploré, selon des voies très différentes, la mémoire, la violence historique, les voix familiales et les tensions entre les langues qui constituent l'expérience haïtienne. Chez ces écrivains, le français ne peut pas être isolé de ce qui le travaille depuis l'extérieur et depuis l'intérieur, tant il est une langue traversée, déplacée, créolisée, chargée de mémoire. Cette histoire éclaire d'ailleurs la controverse autour d'Orélien sous un jour particulier, parce que celui-ci revendique lui-même une écriture nourrie par la tradition caribéenne et par une oralité qui participe à son style. Rien ne permet d'affirmer que cette caractéristique explique à elle seule les résultats obtenus par les détecteurs, mais elle suffit à poser une question que le débat médiatique laisse trop facilement de côté.

Car les procédés que nous associons aujourd'hui à la production automatique existaient bien avant les modèles de langage. La répétition, le rythme ternaire, l'équilibre des propositions, l'aphorisme, la formule sentencieuse, la reprise d'une même structure et la régularité syntaxique appartiennent à

l'histoire très ancienne de la rhétorique et de la littérature. Une machine peut aujourd'hui les reproduire avec une remarquable efficacité, mais elle ne les a pas inventés, elle les a seulement appris parce qu'ils étaient déjà là, profondément inscrits dans les textes humains. Il serait donc singulier que leur reproduction par les machines finisse par rendre suspects les écrivains qui les pratiquent depuis des siècles.

Le problème des corpus et de la normalité littéraire

Vient ensuite la question des outils eux-mêmes, qui prolonge directement ce que la littérature vient de montrer. Elle retrouve, en la déplaçant, une question de littérature comparée. Les machines ne possèdent pas une connaissance abstraite et universelle de la littérature mondiale. Elles apprennent à partir de corpus dont la composition reflète nécessairement les inégalités de la production éditoriale, de la numérisation, de l'archivage et de la circulation internationale des œuvres. Certaines littératures sont massivement présentes dans les bibliothèques numériques et les bases textuelles, d'autres y sont beaucoup moins représentées. Certaines langues disposent de ressources considérables, d'autres demeurent sous-dotées. Il ne faut pas transformer ce constat en accusation générale contre les systèmes d'intelligence artificielle, mais il serait tout aussi imprudent de faire comme si leurs critères de familiarité linguistique s'étaient constitués en dehors de cette histoire.

Les recherches consacrées à plusieurs détecteurs de textes générés par IA ont d'ailleurs montré des résultats qui devraient inciter à la prudence. Une étude portant sur sept outils a notamment constaté que des textes produits par des auteurs non natifs de l'anglais pouvaient être davantage classés à tort comme générés par IA que ceux d'auteurs anglophones natifs. Ce résultat ne permet évidemment pas d'expliquer directement ce qui se passe avec Pangram, le français ou l'écriture d'Orélien. Il montre néanmoins qu'une difficulté existe dès lors qu'un système prétend reconnaître une propriété supposée universelle à partir de régularités apprises dans des environnements linguistiques particuliers.

La question devient alors presque philosophique. Qu'appelons-nous une écriture « naturelle » lorsque nous laissons une machine définir ce qui lui paraît naturel ? La réponse n'est jamais aussi neutre qu'elle en a l'air. Une écriture est jugée prévisible ou imprévisible à partir d'un ensemble de textes antérieurement rencontrés, si bien qu'une construction paraît ordinaire parce qu'elle appartient à un répertoire familier, tandis qu'une autre paraît étrange parce qu'elle s'en écarte. Le philosophe sénégalais Bado Ndoeye, spécialiste de phénoménologie et des humanités numériques, y verrait sans doute la marque de ce qu'il appelle un nouveau cycle de rationalité, celui où l'évolution de l'environnement technologique redéfinit jusqu'à nos manières de penser et de juger ce qui nous paraît naturel. Mais l'histoire littéraire nous apprend précisément que l'étrangeté est souvent le premier signe d'une transformation esthétique. Les écrivains qui déplacent une langue sont presque toujours, au début, des écrivains qui écrivent d'une manière que la langue littéraire dominante ne sait pas encore parfaitement accueillir.

L'affaire Orélien devrait donc intéresser les comparatistes autant que les spécialistes de l'intelligence artificielle. Elle pose une question sur les conditions mêmes de la reconnaissance. Un système peut être très performant pour repérer des régularités dans les textes sans pour autant disposer d'une véritable intelligence historique de ces textes. Il peut repérer une répétition sans savoir si elle relève d'un tic stylistique, d'une stratégie rhétorique, d'une tradition orale ou d'un choix esthétique. Il peut identifier une phrase comme statistiquement proche d'une production générative sans savoir qu'elle ressemble aussi, peut-être, à une forme ancienne de narration, à un rythme hérité d'une langue africaine ou à une manière de raconter propre à une communauté littéraire.

Il serait donc dangereux de confondre la puissance de calcul avec la puissance de lecture. Lire un texte littéraire ne consiste pas seulement à reconnaître des formes, c'est aussi savoir d'où elles viennent, ce qu'elles déplacent et ce qu'elles font entendre. Une phrase de Kourouma ne se comprend pas entièrement par sa structure syntaxique ; elle se comprend

aussi par le rapport qu'elle entretient avec le malinké, avec la tradition du récit, avec l'histoire coloniale, avec la violence politique et avec la transformation du français en langue d'écriture africaine. De la même manière, une page de Glissant ne peut être réduite à ses régularités lexicales sans perdre ce qui la rattache à une pensée de la relation, de la créolisation et du déplacement.

La vieille question de la légitimité

Il y a, plus profondément, une histoire à cette question de légitimité, une dimension politique de la littérature, au sens le plus large du terme, qui mérite d'être regardée sans détour.

Remontons le temps. L'histoire du Goncourt porte elle-même la trace de cette question. En 1921, René Maran devient le premier écrivain noir couronné par l'Académie, pour *Batouala*. La presse parisienne ne conteste guère la qualité du texte ; la préface, violemment anticolonialiste, lui vaut au contraire une reconnaissance immédiate. Elle s'attarde en revanche, avec insistance, sur la couleur de peau de l'auteur, sur son identité martiniquaise et guyanaise, sur la légitimité même de sa position d'administrateur colonial en Oubangui-Chari. Maran démissionnera de ce poste sous la pression de la campagne de presse déclenchée par son prix, et sera lui-même accusé de plagiat par la suite, précisément parce qu'il paraissait à certains de ses contradicteurs impossible qu'un auteur « nègre » maîtrisât à ce point la langue française. Yambo Ouologuem connaîtra un sort comparable en 1968 avec *Le Devoir de violence*, premier prix Renaudot décerné à un écrivain africain, avant qu'une accusation de plagiat, cette fois solidement établie par des passages repris de Graham Greene et d'André Schwarz-Bart, ne conduise au retrait du livre et à des décennies de silence. Les deux affaires ne pèsent pas le même poids de preuve. L'une portait sur une identité jugée suspecte, quoi qu'il en soit du texte ; l'autre, sur un texte effectivement fautif. Reste, à un siècle d'écart, la même absence. Celle d'une présomption ordinaire de légitimité, qui permettrait à un texte d'être d'abord lu plutôt que d'abord vérifié.

Les littératures africaines et caribéennes ont longtemps été confrontées à des institutions

qui prétendaient savoir ce qu'était une bonne langue, une bonne littérature, une bonne manière de raconter l'Afrique ou les sociétés issues de la colonisation. Les écrivains n'ont cessé de déplacer ces frontières. Ils ont fait entrer dans le français des voix que le français académique ne savait pas toujours entendre. Ils ont introduit des rythmes, des imaginaires et des systèmes de représentation qui ont contribué à transformer la langue elle-même. Ce mouvement n'est pas achevé et il serait assez naïf de croire que la révolution numérique l'a rendu caduc.

L'intelligence artificielle introduit simplement une nouvelle instance de validation. Hier, le jugement pouvait venir de l'institution scolaire, du critique parisien, de l'éditeur, de l'académie ou du comité de prix. Aujourd'hui, il peut aussi prendre la forme d'un score produit par un logiciel. Le danger n'est pas que ces outils existent, puisqu'ils peuvent avoir des usages utiles dans certains contextes. C'est précisément ce que rappelle le philosophe camerounais Ebenezer Njoh Mouelle dans ses *Lignes rouges* « éthiques » de l'intelligence artificielle, lorsqu'il refuse de laisser la puissance technique des systèmes algorithmiques surplomber le jugement humain et plaide pour leur subordination à un cadre éthique plutôt que pour une autorité qui s'imposerait d'elle-même. Le danger apparaît lorsque leur résultat acquiert une autorité supérieure à ce qu'il est réellement capable de démontrer.

Dans le cas d'Orélien, cette distinction est essentielle. Son parcours littéraire antérieur ne prouve pas qu'il n'a jamais employé d'outil d'intelligence artificielle. Les résultats d'un détecteur ne prouvent pas davantage qu'il a fait écrire son roman par une machine. Les emprunts documentés à des textes plus anciens relèvent, eux, d'une tout autre affaire. Elle se vérifie par la comparaison directe des sources et appelle son propre examen, texte par texte. La confondre avec le soupçon porté sur le roman reviendrait à construire une culpabilité par accumulation plutôt qu'à comprendre ce qui s'est réellement passé, et à faire peser sur une hypothèse statistique tout le poids moral d'une preuve établie ailleurs, sur d'autres pages, à une autre époque.

Lorsque la machine devient juge de la littérature

Un dernier pas sépare encore cette histoire de la politique proprement dite, celui du glissement en cours. L'affaire dépasse alors véritablement le seul cas d'Orélien. Nous sommes en train de déplacer progressivement vers les machines une fonction qui appartenait jusqu'ici à la critique, avec toutes ses faiblesses, ses préjugés et ses intuitions. Un logiciel ne lit pas encore un roman au sens où le fait un lecteur, il calcule, compare, classe et signale des régularités. La tentation est pourtant grande de transformer ce signal en verdict, surtout lorsqu'il prend la forme rassurante d'un pourcentage. Plus le chiffre paraît précis, plus nous oublions facilement qu'il ne répond pas nécessairement à la question que nous lui posons.

La littérature comparée devrait être particulièrement attentive à ce glissement. Elle sait que les œuvres voyagent entre les langues, les traditions et les imaginaires. Elle sait qu'une forme qui paraît familière dans un espace peut sembler étrangère dans un autre. Elle sait surtout que les littératures qui ont le plus profondément transformé les langues impériales sont souvent celles qui ont introduit dans ces langues des rythmes et des imaginaires qu'elles ne possédaient pas auparavant. Une machine entraînée sur des corpus inégalement représentatifs pourrait très bien confondre l'écart à sa propre familiarité avec une anomalie du texte.

Il ne s'agit pas de dire que tout écrivain africain, haïtien ou caribéen déclaré « suspect » par un détecteur serait victime d'un biais culturel. Une telle conclusion serait aussi imprudente que celle qui consisterait à prendre le score d'un logiciel pour une preuve définitive. Il faut examiner les textes, les méthodes, les corpus, les versions successives des manuscrits et les conditions concrètes de production de chaque œuvre. Il faut surtout maintenir une différence élémentaire entre ce qu'un outil mesure et ce qu'un lecteur affirme à partir de cette mesure.

La question qui demeure est peut-être plus dérangement encore. Si nous demandons à une machine de reconnaître ce qui est humain dans une œuvre, nous devons savoir quelle

littérature elle a appris à reconnaître. Une intelligence artificielle peut avoir absorbé des millions de pages et pourtant connaître imparfaitement les conditions historiques dans lesquelles ces pages ont été écrites. Elle peut maîtriser admirablement la syntaxe française et ignorer ce que cette syntaxe devient lorsqu'elle rencontre le malinké, le créole, le lingala, le duala, le beti ou tant d'autres langues et traditions de parole qui ont contribué à faire des littératures africaines et caribéennes ce qu'elles sont.

La véritable question n'est donc peut-être pas de savoir si la machine reconnaît l'écriture d'Orélien. Elle est de savoir ce que nous sommes en train de lui demander de considérer comme une écriture humaine. Il y aurait une étrange ironie historique à voir les littératures africaines et caribéennes, qui ont passé tant de décennies à élargir les frontières du français littéraire, devoir désormais se soumettre à une nouvelle norme produite par des systèmes statistiques dont les corpus ne reflètent pas nécessairement toute la diversité des traditions dont ils prétendent reconnaître les formes.

Une littérature n'est jamais seulement une succession de phrases. Elle est une mémoire de langues, de voix, de lectures et de mondes. Elle est aussi une manière de faire entendre ce que la langue dominante n'avait pas encore appris à entendre. Si un algorithme trouve étrange une phrase de Kourouma, une cadence de Labou Tansi, une construction nourrie par l'oralité haïtienne ou une voix qui déplace les habitudes du français littéraire, la première question ne devrait peut-être pas être de savoir ce qui ne va pas chez l'écrivain. Elle pourrait être beaucoup plus embarrassante pour la machine, à savoir qu'est-ce que tu ne sais pas encore reconnaître ?

Il y a d'ailleurs fort à parier qu'un détecteur, s'il s'amusait à lire ces lignes, y flânerait lui aussi la main d'une machine. Qu'il se rassure, ou plutôt qu'il s'inquiète, car ce serait la démonstration la plus involontaire, et la plus éclatante, de ce que ce texte avance depuis le début.

Sortir du tribunal

Reste, enfin, la question la plus nue, savoir qui a le droit de siéger. Un texte diffusé ces derniers

jours par l'écrivain camerounais Jean-Bruno Bekolo mérite un arrêt. Pas une provocation de plus à commenter du bout des lèvres. Comme un cri qu'il faut regarder en face. Jason Arday. Retenons ce nom. Il était devenu, en 2023, le plus jeune professeur noir de l'histoire de Cambridge. Il a démissionné cet été, sous des accusations de plagiat visant sa thèse. Il a été retrouvé mort quelques jours plus tard. Pas suspecte, a dit la police. Trop lourde, a dit sa famille, dénonçant dans un communiqué une campagne de dénigrement qui l'aura achevé. Bekolo tient Orélien et Arday dans la même main. Des mesures craniométriques d'hier aux logiciels d'aujourd'hui, il voit un seul et même tribunal qui change d'habit sans changer de verdict. Sa question n'est plus de savoir si l'accusé est coupable. Elle est de savoir qui a le droit de siéger.

Cette généalogie ne commence pas avec l'intelligence artificielle, loin s'en faut. Il y a deux siècles et demi, une jeune poétesse réduite en esclavage, Phillis Wheatley, dut comparaître devant un aréopage de notables bostoniens venus vérifier qu'une plume noire pouvait porter la langue anglaise à ce point d'élégance. Il y a un siècle, W. E. B. Du Bois nommait, dans *Les Âmes du peuple noir*, ce fardeau d'une conscience sommée de se voir sans cesse à travers l'œil soupçonneux d'autrui. Il y a soixante ans, Ngũgĩ wa Thiong'o, dans *Décoloniser l'esprit*, faisait de cette dépendance au regard de l'ancienne métropole la marque

même de la captivité. Wheatley, Du Bois, Ngũgĩ, Arday, Orélien. Cinq noms, un seul tribunal.

Que faire, alors ? Bekolo répond sans détour. Cesser de plaider devant les jurys parisiens et les comités de lecture londoniens. Bâtir ailleurs, à Dakar, à Port-au-Prince, à Kingston, des maisons d'édition, des universités, des prix qui décident eux-mêmes de ce qui compte. Sur l'intelligence artificielle, il ne tergiverse pas davantage. L'outil est neutre. Seule compte la main qui le tient. Que les écrivains africains et caribéens s'en saisissent, dit-il, comme des archives orales ou des polyphonies héritées, un instrument de plus au service d'une parole trop longtemps mise sous tutelle.

Cette proposition, je la crois juste. Et pourtant, je m'arrête. Car le mot pillage, pris au pied de la lettre, ne se distingue plus si aisément du plagiat, celui-là même reproché aux textes canadiens d'Orélien, ou, un demi-siècle plus tôt, à Ouologuem. Dissoudre l'un dans l'autre, c'est priver de tout critère ce que ce texte s'efforce de tenir depuis sa première ligne, la différence entre ce qui se vérifie par comparaison de sources et ce qui relève d'un rapport de pouvoir entre qui écrit et qui juge. Ouologuem n'était pas moins dominé pour avoir emprunté à Graham Greene et à Schwarz-Bart. Il était les deux à la fois. Victime d'un soupçon systémique. Et auteur d'une faute réelle. ■

Peut-être est-ce là, sans qu'il l'ait cherché, que Bekolo rejoint la prudence que je défends depuis la première page. Bâtir ses propres tribunaux n'exempte de rien envers soi-même. Cela déplace seulement la charge de la preuve vers ceux qui, demain, la porteront. Changer de juge ne suffira pas. Il faudra aussi, une fois nos maisons construites, savoir encore nommer une faute quand il y en a une. C'est à ce prix, et à ce prix seul, que nos propres tribunaux vaudront mieux que ceux d'hier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livres Hebdo, « Thélyson Orélien remporte le Prix du roman Fnac 2026 pour *C'était ça ou mourir* », www.livreshebdo.fr/article/thelyson-orelien-remporte-le-prix-du-roman-fnac-2026-pour-cetait-ca-ou-mourir

Pangram, site officiel du détecteur de textes générés par IA. www.pangram.com

Le Monde (Pixels), « Thélyson Orélien accusé d'avoir utilisé l'IA pour son livre *C'était ça ou mourir* », 22 septembre 2026. www.lemonde.fr/pixels/article/2026/09/22/thelyson-orelien-accuse-d-avoir-utilise-l-ia-pour-son-livre-c-etait-ca-ou-mourir

se-l-ia-pour-son-livre-c-etait-ca-ou-mourir_6780300_4408996.html

Livres Hebdo, « L'écrivain camerounais Ferdinand Oyono est décédé », www.livreshebdo.fr/article/lecrivain-camerounais-ferdinand-oyono-est-decede

Encyclopædia Universalis, « Mongo Beti », www.universalis.fr/encyclopedie/mongo-beti/

Larousse, Dictionnaire de la littérature, « Ahmadou Kourouma », www.larousse.fr/encyclopedie/litterature/Ahmadou_Kourouma/174585

Camer.be, à propos d'Ismaël Teta et de son livre Autour du feu. www.camer.be/67097/2:6/cameroon-camerounlivre-34autour-du-feu34-livre-la-clac-de-la-comprachension-de-laintacgration-sociale-en-terre-bamilackac.html

Encyclopædia Universalis, « Sony Labou Tansi (1947-1995) ». www.universalis.fr/encyclopedie/sony-labou-tansi/

Africultures, fiche « Séverin Cécile Abéga ». africultures.com/personnes/?no=5774

AFLIT (University of Western Australia), Béatrice Mendo. aflit.arts.uwa.edu.au/FEMEC2014.html

Center for the Art of Translation, Édouard Glissant. www.catranslation.org/?p=8092

Noovo Info, « L'écrivain et poète haïtien Frankétienne est décédé à l'âge de 88 ans ». www.noovo.info/nouvelle/lecrivain-et-poete-haitien-franketienne-est-decede-a-lage-de-88-ans.html

Miami Book Fair, Lyonel Trouillot. miamibookfair.com/ht/?p=15197
Dictionnaire universel des créatrices, « Edwidge Danticat ». www.dictionnaire-creatrices.com/fiche-edwidge-danticat

Liang W. et al., « GPT detectors are biased against non-native English writers », Patterns (Cell Press), 2023. [www.cell.com/patterns/fulltext/S2666-3899\(23\)00130-7](http://www.cell.com/patterns/fulltext/S2666-3899(23)00130-7)

Jean-Codefroy Bidima, « Internet et le monde académique africain », Diogène, 2005/3, n° 211, p. 117-125. www.cairn.info/revue-diogene-2005-3-page-117.htm

Tinalao Greing Yves Saint Laurent, Ebenezer Njoh Mouelle et la critique des usages non éthiques de l'intelligence artificielle,

mémoire consacré à son ouvrage Lignes rouges « éthiques » de l'intelligence artificielle, Université de Yaoundé I, 2023. dicames.online/jspui/handle/20.500.12177/11546

Bado Ndoye, entretien « L'intelligence artificielle inaugure un nouveau cycle de la rationalité », Le Soleil, 24 janvier 2025. lesoleil.sn/actualites/politique/bado-ndoye-philosophe-lintelligence-artificielle-inaugure-un-nouveau-cycle-de-la-rationalite/

« L'écrivain canado-haïtien Thélyson Orélien accusé d'avoir utilisé l'IA », AFP / Noovo Info, 2026. www.noovo.info/nouvelles/art-et-culture/article/lecrivain-canado-haitien-thelyson-orelien-accuse-davoir-utilise-lia/

« Mohamed Mbougar Sarr, un Goncourt de mémoire », Le Temps, novembre 2021 (sur les accusations de plagiat visant René Maran et Yambo Ouologuem). www.letemps.ch/culture/mohamed-mbougar-sarr-un-goncourt-memoire

« René Maran, précurseur de la négritude », Bibliothèque nationale de France, 2021. www.bnf.fr/fr/rene-maran-precurseur-de-la-negritude

« Yambo Ouologuem, premier lauréat africain du prix Renaudot, est mort », ActuaLitté, 2017. actualitte.com/article/22578/livres-anciens/yambo-ouologuem-premier-laureat-africain-du-prix-renaudot-est-mort

« Jason Arday, Cambridge professor found dead at 41 », theGrio, août 2026. thegrio.com/2026/08/14/jason-arday-cambridge-professor-found-dead-41/

Jean-Bruno Bekolo, « Pourquoi et pour qui le Noir écrit ? », texte diffusé en ligne, septembre 2026 (propos résumés et reformulés ici, non cités littéralement).